



*Ligue de Golf Paris Île-de-France*

**CHALLENGE FÉMININ 2023  
DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE  
DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE  
Règlement**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.  
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

**Épreuve en stableford net**

**Samedi 10 juin 2023**

**Golf de Val Grand**

**1. CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**ASSOCIATIONS ou CE ou CSE :**

Les associations ou CE ou CSE doivent être affiliés à la FFGolf, et être à jour de leurs redevances annuelles fédérale et de ligue. Une seule équipe par association ou CE ou CSE.

Chaque association (ou CE ou CSE) pourra inscrire plusieurs équipes de 3 ou 4 joueuses. Le nombre d'équipes étant limité à 30, nous retiendrons la première équipe de chaque AS puis une deuxième équipe voire une troisième dans l'ordre d'inscription.

**MEMBRES DES ÉQUIPES :**

L'index pris en compte sera celui 5 jours avant l'épreuve, sans limite d'index.

**Être membre de l'association d'entreprise (ou CE ou CSE), qu'il ou qu'elle représente et être licencié à la Fédération Française de Golf - Interdiction de participation avec une licence indépendant.**

Les joueuses d'entreprise licenciées dans un club avec terrain (liens 1 et 2 dits « assimilés ») devront avoir été enregistrées comme membre de l'association d'entreprise qu'ils représentent (voir procédure par l'Extranet <http://xnet.ffgolf.org/>).

**CERTIFICAT MÉDICAL :**

Être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

**L'équipe devra être composée au minimum de deux salariées titulaires de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise ou rattachés au CE ou CSE affilié. Cette qualification devra être certifiée par le responsable de la section golf du club. Chaque équipe pourra cependant présenter une ou deux joueuses non salariées majeure (retraîtée, ancienne salariée, conjointe, autre) de l'entreprise à condition qu'elle soit licenciée de l'AS ou rattachée à celle-ci.**



## Ligue de Golf Paris Île-de-France

### 2. ENGAGEMENTS

L'inscription des équipes devra se faire par courrier ou courriel auprès de la Ligue de Paris Île-de-France. Le nombre d'équipes par groupe est limité à 21 (ordre d'arrivée des inscriptions).

**Les green-fees Équipe (220 euros pour les équipes de 4 joueuses, 180 euros pour les équipes de trois joueuses) devront être réglés de préférence par virement, à défaut par chèque, au plus tard une semaine avant la compétition à la Ligue de Paris Île-de-France.** Un reçu sera envoyé par courriel (sur demande uniquement). Les équipes qui déclareront forfait (par courriel auprès de la Ligue) à moins de 7 jours de l'épreuve devront s'acquitter du green-fee équipe auprès de la Ligue sous peine de ne pas être admises à disputer le challenge l'année suivante.

Ligue de Golf de Paris Île-de-France, 2 av. du golf 78280 Guyancourt  
Tel : 01 30 43 30 32 - @ : contact@lgpidf.com

**La liste des équipières devra être transmise à la Ligue de Paris Île-de-France par saisie sur l'Extranet <http://xnet.ffgolf.org> plus tard le lundi avant l'épreuve. Les heures de départ, établies par la Ligue, seront consultables sur le site Internet de la Ligue [www.lgpidf.com](http://www.lgpidf.com) 48h avant l'épreuve.**

### 3. FORME DE JEU

STABLEFORD NET / un double en chapman, -un ou deux simples / 18 trous

Marques de départ : ROUGES,

**COMPOSITION DES ÉQUIPES : Équipes de 3 ou 4 joueuses.**

Chaque équipe sera composée au minimum d'un double jouant en chapman, et d'un ou deux simples, la meilleure des deux cartes de simples étant retenue pour le classement fait par addition du score de ce simple avec celui du double.

Le départage se fera sur la carte non prise en compte (pour une équipe de trois joueuses, la carte manquante sera considérée comme la moins bonne), puis sur la meilleure carte de simple, puis les 9 derniers trous de ces cartes, puis les six derniers, puis les trois derniers.

La participation au challenge féminin octroiera des points pour le classement final du critérium, qui seront ajoutés à ceux obtenus lors de la finale de ce critérium : un point pour toute association participant au challenge féminin, cinq points pour l'équipe vainqueur, trois points pour la seconde.

### 4. PRIX

Les deux premières équipes seront récompensées.

### 5. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :  
1 représentant du club accueillant la compétition ;  
1 représentant de la Ligue ;  
1 arbitre,  
et sera affiché au tableau officiel.